



N° UAI de votre établissement

Le nom et la commune de l'établissement s'affichent automatiquement lorsque vous avez saisi le n° UAI.

Nom de l'établissement

Commune

Si le porteur de projet n'est pas le directeur d'école ou le chef d'établissement, merci d'indiquer ses nom, prénom et fonction :

Nom

Prénom

Fonction

Email

Si le projet est inter-établissement, combien sont concernés en dehors du vôtre ?

Jusqu'à 10 établissements EN PLUS du porteur de projet

Commencez à saisir les informations ; la recherche se fera de façon automatique.

Etablissement 1

Etablissement 2

Etablissement 3

Etablissement 4

Etablissement 5

Etablissement 6

Etablissement 7

Etablissement 8

Etablissement 9

Etablissement 10

1. De la concertation au plan d'action

Quelles sont les idées d'évolution ou de transformation identifiées à l'issue des concertations ?

2. Notre plan d'action, ses priorités et ses objectifs

Notre plan d'action, c'est :

Les priorités identifiées sur tout ou partie des trois dimensions fondamentales :

Excellence de la formation des élèves :

- Lutter contre le décrochage scolaire
- Lutter contre les difficultés scolaires
- L'évaluation des élèves
- L'accompagnement des parcours et l'orientation
- L'apprentissage des fondamentaux (plan maths et français)
- Lien école-famille
- Alliances éducatives internationales
- Alliances avec les partenaires économiques
- Autre

Égalité :

- Lutter contre les assignations sociales et territoriales
- Valeurs de la République et citoyenneté
- Climat scolaire (prévention et lutte contre les discriminations, les violences, le harcèlement)
- Ecole inclusive
- Egalité filles – garçons
- Education artistique et culturelle
- Autre

Bien-être :

- Education au développement durable et transition écologique
- Aménagement des espaces (hors bâti scolaire)
- Promotion de la santé y compris éducation à la sexualité
- Activité physique et sportive
- Autre

Le ou les objectifs que notre plan d'action vise à atteindre :

Quel est le nombre d'élèves bénéficiaires du projet ?

Quand débiterait la mise en œuvre du projet :

Début

Au-delà des équipes éducatives et des élèves, quelles sont les autres parties prenantes dans la mise en œuvre du projet ?

- Les équipes du périscolaire
- la commune / l'intercommunalité
- Le département
- La région
- Les partenaires associatifs
- Les entreprises
- D'autres acteurs (ARS, PJJ, etc.)

Précisions

3. Nos besoins pour la mise en œuvre du plan d'action

Afin de vous aider à identifier vos besoins d'accompagnement vous pouvez consulter le "[Parcours guide de l'innovation](#)" et prochainement le livret de l'innovation pédagogique.

Auriez-vous besoin d'accompagnement pour :

- préciser les indicateurs de suivi et/ou d'évaluation
- préciser les modalités d'action
- co-construire des outils de suivi de projet (carnet de bord/tableau de suivi/protocole de test)
- définir des besoins de formation
- obtenir l'expertise de chercheurs

Ce besoin d'accompagnement est-il :

- Ponctuel
- Sur toute la durée du projet

Si vous le souhaitez, dites-nous en plus :

Nos besoins de financement éventuels seraient :

Nature du besoin

Nombre de bénéficiaires

Montant estimé

Achat de matériel	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Intervenants extérieurs	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Formation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Indemnisation de personnel EN	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Frais de déplacement	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €
Autre	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/> €

Vous pouvez déposer vos documents ici :

Attention, ne transmettez votre dossier que si vous avez fini de le compléter. Si ce n'est pas le cas, cliquez sur le bouton "Enregistrer"